



Un port ouvert sur le monde, par l'axe Rhône-Saône Méditerranée

Hinterland du bassin méditerranéen, le Port de Lyon dote la Métropole de Lyon et la Région Auvergne Rhône-Alpes d'atouts économiques importants pour l'importation et l'exportation de ses produits.

Une plateforme multimodale

Le Port de Lyon a vocation à massifier et transporter les marchandises au plus près du lieu de consommation ou de fabrication, limitant ainsi le transport routier à la livraison sur les derniers kilomètres (Métropole et Région).

Le Port de Lyon facilite l'exportation à destination de l'Europe et du monde de divers types de marchandises (céréales, matériaux à revaloriser, conteneurs, etc.).

Cette plateforme offre à ses clients une desserte par quatre modes de transport : fluvial/fluvio-maritime, fer, route, oléoduc.

Des infrastructures performantes à disposition des entreprises

- 184 ha de surface (zones d'implantation + plans d'eau)
- Connexion à 550 km de voies navigables à grand gabarit
- 2 terminaux à conteneurs et colis lourds
- 2 quais publics et 1 rampe Ro-Ro
- 12 M de tonnes de marchandises manutentionnées chaque année dont 1,5 millions de tonnes de marchandises transportées par voie d'eau
- 7 km de bords à voie d'eau et 4 darses
- 23 km de voies ferrées et 13 voies de triage

40 entreprises implantées
4 400 emplois dont **900** emplois directs
900 bateaux et **1870** trains par an



CNR TRANSFORME L'ÉNERGIE DE L'EAU, DU VENT ET DU SOLEIL POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable, la Compagnie Nationale du Rhône, que l'on nomme aujourd'hui CNR, est née en 1933 d'une idée visionnaire : confier à un seul opérateur trois missions solidaires et indissociables dans la gestion du Rhône : produire de l'électricité, développer le transport fluvial et assurer l'irrigation des terres agricoles.

Ce modèle est unique en son genre. La production d'énergie finance l'aménagement du fleuve, la conciliation des usages et la préservation des écosystèmes. Afin que l'énergie revienne aux territoires, les collectivités sont associées au capital de l'entreprise pour en partager la gouvernance et la valeur.

Ce modèle redistributif se traduit dans un statut unique en France : celui de société anonyme d'intérêt général. CNR a notamment créé les 330 km de voies navigables à grand gabarit entre Lyon et la Méditerranée et aménagé 22 sites industriels dont 18 directement reliés à la voie d'eau.

Dans le cadre de ses Plans 5Rhône, CNR œuvre à optimiser le transport fluvial (verdissement des ports et de la mobilité, transport multimodal fer-fluve, économie circulaire, etc.).

POURQUOI PRIVILÉGIER LE TRANSPORT FLUVIAL ?

C'est un mode sûr, peu polluant et économique, qui participe notamment à la diminution du trafic des poids lourds sur l'axe routier Nord-Sud. Pour la même quantité de carburant, une barge parcourt 5 fois plus de distance qu'un camion.



1 = 220 = 110

Port de Lyon

1 rue de Chalon-sur-Saône
69007 Lyon - FRANCE
Tél. : 04 78 61 65 78
www.portdelyon.fr
portdelyon@cnr.tm.fr
GPS : 45721523, 4833126

cnr.tm.fr

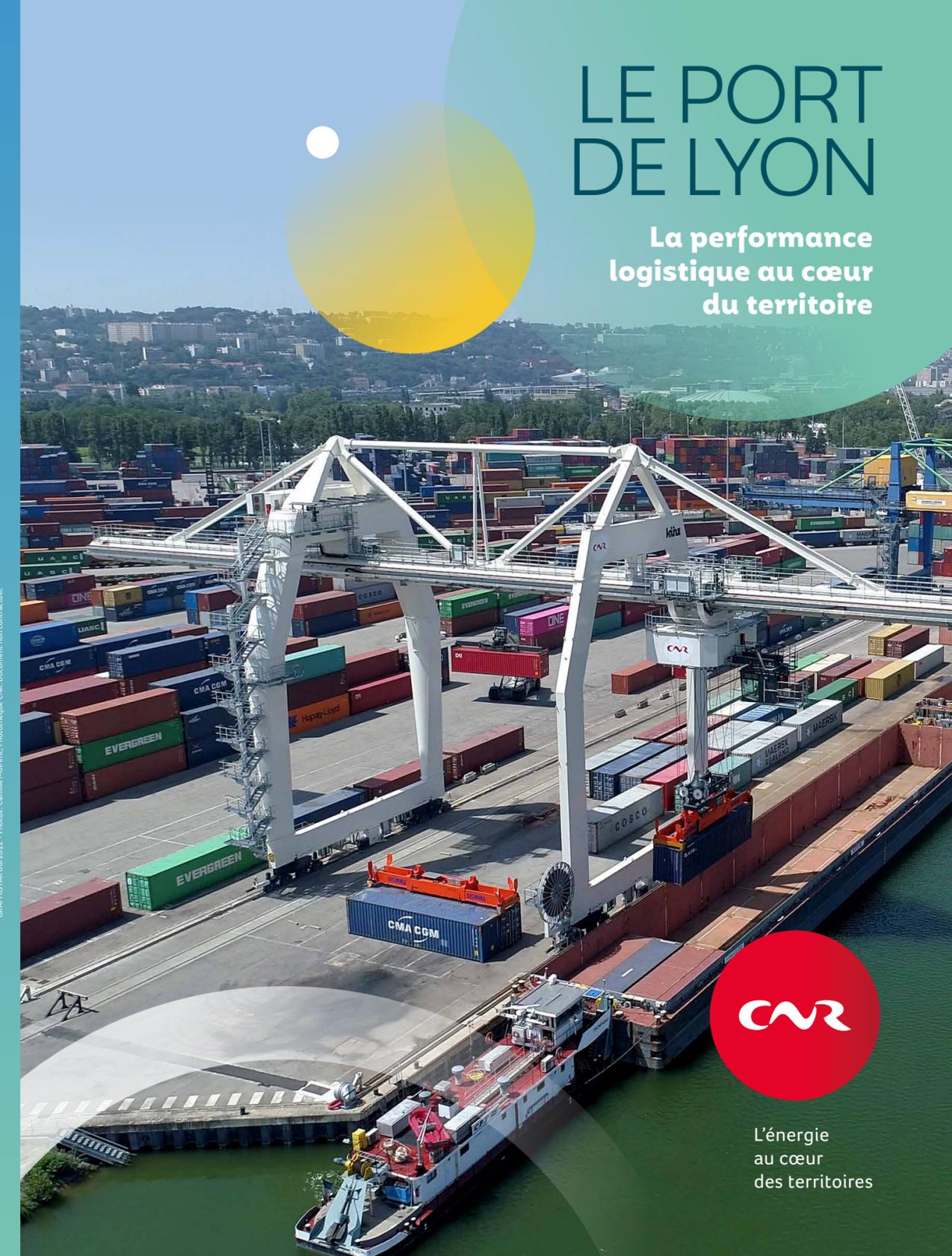
L'énergie est notre avenir, économisons-la !



L'énergie au cœur des territoires.

LE PORT DE LYON

La performance logistique au cœur du territoire



L'énergie au cœur des territoires

ZONE D'ACTIVITÉS DE VRAC



SECTEURS D'ACTIVITÉS :

Granulats et matériaux de construction : issus des carrières d'extraction de l'axe Rhône-Saône, ils sont utilisés sur les chantiers de BTP de la Métropole de Lyon.

Récupération et traitement de déchets : ils sont triés, puis revalorisés ou exportés vers le Sud de la France et l'Europe pour être recyclés.

Produits métallurgiques : reconditionnés sur le Port, ils servent aux chantiers de construction, aux équipementiers et chaudronniers de la région.

Céréales : elles sont exportées vers la Méditerranée (Grèce, Italie, Maghreb...).

DÉPÔTS PÉTROLIERS



Situés sur la presqu'île de l'Archevêque, les dépôts pétroliers ont été implantés dès la création du Port afin d'alimenter en carburant les stations services de l'Agglomération et de la Région.

Logistique : des entreprises de transport urbain, de traction routière et de manutention permettent l'acheminement des marchandises vers leur point de destination.

90 % des hydrocarbures arrivent directement par oléoduc depuis Fos-sur-Mer et 10 % par voie fluviale

Les terminaux sont équipés de portiques assurant le chargement des conteneurs sur les bateaux et les trains mais aussi des colis lourds pesant jusqu'à 250 tonnes.

TERMINAUX À CONTENEURS

Manutention et stockage de conteneurs depuis les 2 terminaux dédiés

MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR CONTENEURS :

Produits manufacturés tels que vêtements, électroménager, denrées alimentaires...

Les conteneurs arrivant en grande quantité au Port sont ainsi redistribués vers les entrepôts logistiques de la Région.

Le Port permet également l'exportation entre autres de produits locaux par conteneurs à destination du monde entier, via le Grand Port Maritime de Marseille.

